

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA**  
**MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)**  
**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)**

**Appel d'Offres International pour Fournitures**  
**(Processus à Deux Enveloppes)**

**Appel d'Offres No : AO-04\_WARDIP-2024**

**Projet : Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest**

**Acheteur : Unité de Gestion du Projet (UGP)\_WARDIP**

**Pays : Mauritanie**

**Intitulé du Marché : Acquisition et mise en place d'un Cloud Gouvernemental**

**Prêt/Crédit/don No : IDA- 7445-MR**

1. **La République Islamique de Mauritanie** a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût de la composante-Mauritanie du **Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest WARDIP – Mauritanie** et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à l'acquisition et la mise en place d'un Cloud Gouvernemental*.

2. **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)\_WARDIP** au **Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour *l'acquisition et la mise en place d'un Cloud Gouvernemental* :

Les exigences globales pour la plate-forme Cloud Gouvernemental doivent couvrir l'infrastructure en tant que service (IaaS), la plate-forme en tant que service (PaaS), les catalogues des services Software (Software As A Service SAAS), ainsi que les opérations de maintenance et de mise à jour de ces services.:

- Module 1 : Infrastructure Open Source
- Module 2 : Infrastructure Commerciale
- Module 3 : Réseaux et Sécurité
- Module 4 : Environnement Datacenter avec confinement.
- Module 5 : Service, maintenance et formation].

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Financement de Projet d'Investissement (FPI), de juillet 2016, mis à jour 2020» de la Banque mondiale, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de /Monsieur le Coordonnateur du Projet WARDIP-MAURITANIE, TVZ-ilot 99, B.P:40084 Téléphone/Fax + 222. 45.24.11.16 - Courriel : [wardip@mtnima.gov.mr](mailto:wardip@mtnima.gov.mr)<sup>1</sup> et

---

<sup>1</sup>.

prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous]

**L'Unité de Gestion du Projet (UGP)\_WARDIP au Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration**

**TVZ, N° 099 – Nouakchott - Téléphone : +222 4524 11 02 - Courriel :**

**[wardip@mtnima.gov.mr](mailto:wardip@mtnima.gov.mr)**

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en [français] en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **de 10 000 MRU**. Le paiement sera effectué au niveau du trésor public. Le Dossier d'appel d'offre sera remis au représentant du soumissionnaire contre présentation de la quittance du trésor.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante [à la fin de cet avis] au plus tard **le 12 novembre 2024 à 12 heures locale en Mauritanie**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous [à la fin de cet avis] le [12 novembre 2024 à 12heure locale en Mauritanie]. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration jusqu'à la deuxième ouverture publique.
7. Toutes les offres doivent comprendre « *une Garantie de l'Offre* », pour un montant de **1600 000 MRU**.
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'évaluation des offres sera organisée en trois étapes :
  - Evaluation des Parties Techniques des Offres (Conformité de l'offre, qualification des soumissionnaires, évaluation technique détaillé de la partie technique ;
  - Evaluation des offres Financières ;
  - Evaluation combinée des parties techniques et financières (30% pour l'offre technique et 70% pour l'offre financière)
10. L'offre la plus avantageuse est celle remise par le soumissionnaire qui (i) satisfait aux critères de qualification, (ii) dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et (iii) a obtenu le score technique /financier le plus élevé. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la plus avantageuse.
11. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(ont) :

**Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)**

**Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70**

**Courriel : [cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr](mailto:cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr)**